

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22105979

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

24 AOÛT 2022

BA DROGANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0426 603 921**

Nom

(en entier) : **OFFICE KIRKPATRICK FONDE EN 1851**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Wolfers 32B à 1310 La hulpe**

Objet de l'acte : Renouvellement des Mandats

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 31 mai 2022

« 7ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-François PLUCKER (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-François PLUCKER (Administrateur) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2022.

8ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de Madame Ann-Frédérique PLUCKER (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de Madame Ann-Frédérique PLUCKER (Administrateur) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2022.

9ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de la SPRL JOLYD (Administrateur-délégué) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant :

Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de la SPRL JOLYD (Administrateur-délégué) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2022.

10ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de la SRL EMIP (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de la SRL EMIP est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2022.

Pour mémoire, l'assemblée rappelle que le conseil d'administration est, à ce jour, composé comme suit:

1. Monsieur Jean François PLUCKER, président et administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2022.
2. La SPRL JOLYD, administrateur-délégué, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2022.
3. Madame Ann-Frédérique PLUCKER, administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2022.
4. La SRL EMIP, administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2022. »

Pour extrait conforme, SPRL JOLYD, Administrateur-Délégué, représenté par sa Gérante Lidv-Anne Jeswiet

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/09/2022 - Annexes du Moniteur belge